

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 19 (1958)

Heft: 1-2

Rubrik: Rapport annuel 1957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel 1957

L'héritage spirituel de l'humanité ne comprend pas que des grandes choses mais aussi de nombreux faits insignifiants. La culture de la musique dans un but autre que le gain ou le renom, c'est-à-dire tendant à éveiller la compréhension et l'amour de l'art et à développer ainsi les valeurs culturelles de notre peuple, tel est le seul but que poursuit la Société fédérale des orchestres. Nous l'avons atteint en partie, mais il reste beaucoup à faire. Qu'il nous soit donc permis de jeter un coup d'oeil sur l'année écoulée afin de pouvoir envisager avec plus de courage nos nouvelles tâches futures.

Assemblée des délégués: Notre assemblée annuelle a eu lieu le 26 mai 1957 dans la petite ville fribourgeoise de Bulle. Les délégués furent reçus dans de beaux décors laissant présumer que nos amis romands avaient tout mis en oeuvre pour accueillir de façon digne et inoubliable les représentants des orchestres venus de tous les coins du pays. Cette première impression ne fit que se confirmer. En tenant compte que le lieu de l'assemblée était, pour beaucoup de sections, très éloigné et en dehors des principales voies ferroviaires, la présence à Bulle de 90 délégués peut être considérée comme très réjouissante. Les sections romandes auraient toutefois, semble-t-il, pu être mieux représentées du fait que l'assemblée se tenait à l'ouest du pays. L'organisation fut parfaite dans les moindres détails de sorte que nous pouvons encore une fois remercier chaleureusement le très dynamique président de l'Orchestre de la ville de Bulle, M. H. Steinauer, avocat, ainsi que ses collaborateurs. L'assemblée fut précédée, le samedi soir, d'un concert de gala dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, concert dont les oeuvres furent admirablement interprétées. Un compte-rendu élogieux de cette manifestation a paru dans le numéro 7/8 1957 de «Sinfonia».

En l'honneur des délégués un service divin eut lieu de bonne heure le dimanche matin au cours duquel fut donnée la messe en Do-majeur de Anton Bruckner. Après le culte s'ouvrit la 37^{ème} assemblée des délégués à l'Hôtel de la Gare. Avec regret, nous dûmes tout d'abord annoncer l'absence d'un représentant du gouvernement fribourgeois, empêché au tout dernier moment de prendre part à l'assemblée. Par contre, nous eûmes le plaisir de saluer la présence de deux membres d'honneur MM. G. Huber, Zurich-Altstetten, ancien président central et G. Feßler, Baar, président de la commission de musique.

Les débats, comme d'habitude, se poursuivirent d'une manière digne et purent être liquidés rapidement. En résumé, nous rappelons les décisions prises. Le rapport annuel, de la bibliothèque ainsi que les comptes furent admis à l'unanimité. Il en fut de même de la proposition du comité de poursuivre les conférences des présidents ainsi que les cours de perfectionnement pour instrumentistes. Pour l'achat de nouvelles oeuvres musicales destinées à la bibliothèque centrale et les travaux préliminaires en vue de la confection d'un nouveau catalogue, un crédit de fr. 2000.— fut accordé. Tenant compte du renchérissement général, la proposition d'augmenter le prix de l'abonnement

de notre organe officiel «Sinfonia» fut également acceptée. Après les «Divers» de l'ordre du jour où la discussion fut animée, les autorités communales de Bulle offrirent l'apéritif d'honneur. Au cours du banquet qui suivit, Monsieur le Conseiller Preuss adressa des vœux chaleureux à la S. F. O. au nom des autorités cantonale, communale et de la population de Bulle. Le banquet fut également embelli par les belles productions du chœur mixte de Bulle qui avait le samedi soir déjà, au cours de la soirée, recueilli de chaleureux applaudissements. L'assemblée se termina par la nomination des membres vétérans de la S. F. O. conduite avec toute la sérénité voulue par Monsieur le Professeur Dr A.-E. Cherbuliez. Un rapport détaillé de l'assemblée a paru dans le numéro 7/8 1957 de «Sinfonia».

Membres vétérans des orchestres: A l'assemblée des délégués du 26 mai 1957, 1 dame et 24 messieurs furent nommés vétérans pour leur activité de 35 ans et plus au sein d'orchestres d'amateurs. Les noms des nouveaux vétérans ont paru dans le numéro 5/6 1957 de «Sinfonia». Jusqu'à aujourd'hui, la S. F. O. a remis l'insigne-vétérans à 305 dames et messieurs.

Autorités de la société:

a) Comité central:

Président central:	R. Botteron, Berne, en fonction dès	1938
Vice-président:	P. Schenk, Wil SG, en fonction dès	1948
Secrétaire central:	L. Zihlmann, Soleure, en fonction dès	1943
Caissier central:	B. Liengme, Delémont, en fonction dès	1952
Bibliothécaire central:	E. Roos, Lützelflüh, en fonction dès	1951

Au cours de l'année, le comité central s'est réuni deux fois pour liquider les affaires courantes, la première fois à Bulle le 25 mai, la seconde fois à Lützelflüh le 17 novembre. Les objets suivants furent entre autre traités: mutations, renforts de musiciens, achats de musique, prêts de la bibliothèque, suppléments au catalogue, achat de mobilier pour la bibliothèque centrale, indemnités pour retards dans le renvoi de la musique prêtée, augmentation des abonnements de «Sinfonia», enseignement de la flûte douce dans les écoles, prêt de musique à des orchestres d'enfants, organisation d'un cours pour contrebassistes, contribution à la création d'un film sonore de la fête fédérale de musique 1957, récapitulation des rapport d'activité des sections, organisation de l'assemblée des délégués, contrôle des annonces des vétérans, etc. Les autres affaires ont été liquidées par correspondance.

b) Commission de musique:

Président:	G. Feßler-Henggeler, Baar, depuis 1924
Membres:	Dr Ed. M. Fallet, Zollikofen BE, depuis 1946
	Prof. Dr A.-E. Cherbuliez, Zurich, depuis 1948

La commission de musique s'est réunie une fois, le 25 mai 1957 à Bulle. Elle examina essentiellement l'achat de nouvelle musique. Les affaires courantes furent liquidées par correspondance.

c) Sections vérificatrices des comptes:

Durant l'année écoulée, les sections de Granges et Soleure ont vérifié les comptes.

Mutations:

Etat au 1^{er} janvier 1957 133 sections

Entrées 1957: aucune.

Sorties 1957: Orchestre de Cortaillod (31.12.57)
Orchestre de Giubiasco (31.12.57)
Orchestre de Höfe (31.12.57)
Orchestre de Rüschlikon (31.12.57)
Orchestre de Schmerikon (31.12.57)
Töbtaler Kammerorchester (31.12.57) 6 sections

Etat au 31 décembre 1957 127 sections

Quatre des sections ci-dessus motivent leur sortie de la S. F. O. par le manque de nouvelles recrues nécessitant un arrêté momentané de leur activité. Une section nous communique seulement que son assemblée générale a décidé sa démission et la dernière section sort de la S. F. O. parce qu'elle n'a plus besoin de musique de notre bibliothèque centrale! Une telle position est au moins claire. Nous regrettons ces départs, spécialement celui des sections qui doivent cesser leur activité faute de nouvelles recrues. Nous leur souhaitons de pouvoir sans tarder reprendre leur activité. Ces faits démontrent que la question du recrutement de nouvelles forces jeunes ne doit pas être ajournée jusqu'au moment où c'est trop tard.

Nous vouons nous-mêmes toute notre attention à l'entrée de nouvelles sections dans la S. F. O. Il se passe toutefois souvent un certain temps avant que de nouveaux orchestres se rendent compte qu'ils ne retireraient que des avantages en adhérant à la S. F. O. Qu'on pense seulement au prêt gratuit d'oeuvres musicales chères.

Finances: La cotisation a été maintenue, selon décision de l'assemblée des délégués, à fr. 1.— par exécutant. Les comptes 1957 n'ayant pas encore été bouclés, paraîtront dans un prochain numéro de «Sinfonia».

Conférences des présidents: L'état de santé du Président central nous a obligés de renvoyer les conférences des présidents au début de 1958.

Cours pour instrumentistes: De février à mai 1957 a été organisé à Zurich un cours de perfectionnement pour contrebassistes. M. Renidear, bassiste solo de l'orchestre de la Tonhalle de Zurich l'a dirigé. Tous les participants ont réalisé de nets progrès et s'en sont déclarés enchantés. Faute de participants, il ne nous a pas été possible d'organiser d'autres cours.

Bibliothèque centrale: Au cours de l'année, 42 nouvelles oeuvres musicales ont été achetées. La bibliothèque comprend actuellement 1363 oeuvres, doubles non comptées. Nous avons à disposition des sections 115 symphonies,

221 ouvertures, 85 divertimenti, 153 suites, 30 concertos grossi, 51 concerti, 32 symphonies de chambres, 71 oeuvres de musique de chambre, 14 oeuvres pour chœurs, des marches et danses ainsi que 218 oeuvres pour orchestres de salon. Au début de 1957, les sections ont à nouveau reçu un supplément imprimé au catalogue. De nouveaux suppléments peuvent difficilement être ajoutés au catalogue actuel de sorte que la revision et la confection d'un nouveau catalogue s'imposent.

Les prêts de la bibliothèque centrale accusèrent une nouvelle augmentation durant l'année écoulée. Il a été fait 248 envois comprenant 612 oeuvres.

Ces chiffres démontrent tout le travail accompli par notre bibliothécaire qui doit, lors de chaque retour de partitions les contrôler, souvent même les réparer et les reclasser. Tenant compte du fait que des oeuvres sont souvent retenues plus des 5 mois prévus par le règlement de la bibliothèque, l'assemblée des délégués de 1957 a décidé d'introduire une amende pour le renvoi tardif des oeuvres prêtées. Le comité central a fixé cette amende à fr. 5.— par oeuvre et par mois, avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1958. Nous espérons vivement ne pas devoir appliquer cette mesure de rigueur souvent, les sections pouvant l'éviter en retournant les oeuvres dans le temps voulu.

Subvention fédérale: Pour l'année 1957, nous avons de nouveau eu le privilège de recevoir une subvention fédérale de fr. 1000.— que nous avons employés à l'achat de nouvelles oeuvres musicales pour la bibliothèque centrale. Nous tenons ici à remercier, chaleureusement les chambres fédérales, le Conseil fédéral ainsi que le Département de l'Intérieur de leur aide financière précieuse et de leur compréhension pour le but culturel que nous poursuivons.

SUISA : Les communications à la SUISA ont été faites normalement. Le 1^{er} janvier 1957 est entré en vigueur le nouveau tarif F au sujet duquel nous avons rapporté dans notre dernier rapport annuel. Notre représentation dans la commission paritaire n'a pas subi de changement.

Sections: L'activité des sections ressort du résumé des rapports de chacune d'elles paraissant chaque année dans «Sinfonia», ainsi que des programmes également publiés. Avec plaisir, nous constatons le fait que année après année, grâce à l'effort que nous poursuivons et dont nous pouvons être fiers, le niveau des orchestres d'amateurs s'améliore. Dans de nombreuses manifestations, nos sections ont offert à la population des oeuvres de valeur et à maints endroits, les programmes ont été enrichis par l'apport de solistes de classe. La S. F. O. peut véritablement être fière de ces succès puisqu'elle y a certainement contribué par ses cours de directeurs, ses articles instructifs dans «Sinfonia», ses concerts de gala lors des assemblées de délégués, ses conférences des présidents, etc. Le revers de la médaille existe malheureusement puisque plusieurs sections, ont dû cesser toute activité et se retirer de la S. F. O. Comme nous le disons déjà autre part, la question des recrutements doit être très sérieusement examinée.

Nécrologie: Le 9 mars 1957 mourut Monsieur le Directeur Ernst Schweri, fondateur et directeur durant de longues années de l'orchestre de Coire (Or-

chesterverein Chur). Quelques lignes ont paru dans le numéro 5/6 1957 en souvenir du disparu.

Le 5 août 1957 est décédé à Granges (Soleure) notre membre d'honneur Emil Gschwind à l'âge de 76 ans. Le cher disparu a été membre du comité central de 1928 à 1943. Il fut nommé membre d'honneur en 1943. Voir le numéro 7/8 1957 de «Sinfonia».

Peu de temps après l'assemblée des délégués de Bulle où il prit encore une part active, mourut le 19 juin 1957, après une courte maladie Monsieur le Dr Gustave Rüedi, qui fut de longues années président de l'Orchestre de Coire. Monsieur le Dr Rüedi était un habitué de nos assemblées, mêmes si elles étaient éloignées de Coire. Il était fermement attaché à l'activité de la S. F. O. Le brusque départ du docteur Rüedi a laissé une plaie à l'orchestre de Coire comme au sein de la S. F. O. qui perd un animateur inoubliable et un ami précieux. Quelques lignes ont également paru dans le numéro 5/6 1957 de «Sinfonia» à son sujet.

La Société fédérale des orchestres conservera de ces trois amis un souvenir reconnaissant.

Jubilés: La section de Malters a fêté le 27 octobre 1957 le centenaire de sa fondation. A cette occasion elle organisa un concert de musique classique spécialement bien étudiée. Au nom du comité central, le bibliothécaire M. Roos apporta à cette section le salut et les vœux de la S. F. O. — Le 23 novembre 1957, l'orchestre de la SUVA, Lucerne, fêtait, lors d'une cérémonie toute intime, les 25 ans de direction de son conducteur musical Monsieur Jost Baumgartner. Là encore notre bibliothécaire central M. Roos apporta le salut de la S. F. O. — Le 5 novembre 1957 finalement, le Président de la commission de Musique, Monsieur G. Feßler-Henggeler, Baar, célébrait en pleine forme son 75^{ème} anniversaire. A cet animateur de notre société, nous avons adressé télégraphiquement nos vœux les meilleurs.

Organe officiel: Notre organe officiel «Sinfonia» a paru en 6 numéros durant l'année écoulée. Il contenait nombre d'articles instructifs ainsi que les communications officielles du comité central et les programmes des concerts des sections. A la demande de l'éditeur, l'assemblée des délégués a donné son accord à une augmentation du prix de l'abonnement.

Honorariat: L'assemblée des délégués de 1957 a nommé Monsieur le Professeur Dr A.-E. Cherbuliez, Zurich, en reconnaissance de ses mérites et du travail qu'il a fourni pour le développement des orchestres d'amateurs, membre d'honneur de la Société fédérale des orchestres. Nous en référons à ce sujet au numéro 7/8 1957 de «Sinfonia».

Généralités: Pour terminer ce rapport, il nous reste l'agréable devoir de remercier très chaleureusement tous les comités, les dirigeants et les membres de nos sections de tout leur apport et leur fidélité à la cause de la musique et de notre société. Nous remercions également très cordialement les autorités fédérales, cantonales, communales et paroissiales ainsi que tous les membres passifs, donateurs et auditeurs des concerts des soutiens moral et financier qu'ils

ont accordés à notre société et à nos sections. Je remercie aussi la commission de musique, le rédacteur de notre organe ainsi que mes collègues du comité central de toute la tâche accomplie pour le bien de la S. F. O.

Berne, le 15 janvier 1958

SOCIETE FEDERALE DES ORCHESTRES

Le Président central: *R. Botteron*

(Traduction: B. Liengme)

Sektionsnachrichten — Nouvelles des sections

Berner Musikkollegium. Das Berner Musikkollegium hat schon lange nichts mehr von sich hören lassen. Nun liegen aber Ereignisse vor, welche die andern Sektionen des EOv vielleicht doch interessieren dürften. In erster Linie möchten wir melden, daß Herr Kapellmeister Christoph Lertz, der das Orchester seit 1. April 1925 leitet, am 5. Januar 1958 in voller geistiger und körperlicher Frische seinen siebzigsten Geburtstag begehen konnte. Unser Dirigent ist bei dieser Gelegenheit ganz außerordentlich gefeiert worden. Die Direktion von Radio Bern lud die Spitzen des Studios Bern zu einem festlichen Mahle ein, um den langjährigen Betreuer der Berner Radio-Oper zu ehren. Christoph Lertz hat von 1925 bis 1955 in dieser Eigenschaft und seither als permanenter Gastdirigent von Radio Bern mehr als dreihundert Opern herausgebracht, lauter Werke, die nicht mehr bühnenfähig sind oder es nie waren (wie z. B. die Opern von Franz Schubert), Werke, die aber musikalisch alle sehr wertvoll sind und jedem Musikfreund etwas bieten. Als Leiter des Radio-Chores, des Vokalquartetts und des Volksliederquartetts von Radio Bern hat Christoph Lertz sich auch um die Volksmusik sehr verdient gemacht. Er hat mit diesen Ensembles — bisweilen auch unter Zuzug von Instrumentalisten — sehr viele und bedeutende Werke zeitgemäßer Schweizer Komponisten (Othmar Schoeck, Joseph Lauber, Richard Flury, Willy Burkhard, Heinrich Sutermeister, Hans Studer, Armin Schibler u. a. m.) aufgeführt. Das Studio Bern strahlte am Vorabend des Geburtstages über den Landessender Beromünster ein sinnvolles Konzert aus mit Ausschnitten aus den von Christoph Lertz in früheren Jahren aufgenommenen Schubert-Opern. Das Studio Freiburg i. Br., wo sich Christoph Lertz seit Jahren für das sinfonische Schaffen der zeitgenössischen Schweizer Komponisten einsetzt, brachte am 5. Januar um 19 Uhr über den Südwestfunk ein zehnminütiges Interview mit dem gefeierten Kapellmeister, der anschließend gleich ein reizendes Konzert mit Werken alter und zeitgenössischer Meister leitete. So wurde denn unser Dirigent überall herzlich gefeiert und der Gratulanten waren gar viele.

Am 29. Januar 1938 wählte die Hauptversammlung Herrn Dr. Ed. M. Fallet zum Präsidenten des Orchesters; er kann nun also auf eine zwanzigjährige Präsidententätigkeit zurückblicken. Unter seinem starken Einfluß hat sich